

Modification des emplois du temps semaine du mardi 11 au vendredi 14 avril inclus

Madame, Monsieur, Chers parents,

La semaine du 11 au 14 avril 2023 est une semaine banalisée qui permet aux élèves de passer différentes épreuves telles que l'ASSR – PIX et le second Brevet Blanc.

Toutes ces épreuves sont OBLIGATOIRES.

Pour l'organisation de ces examens, nous avons besoin de toute l'équipe pédagogique ainsi que de toutes les salles de classe. Nous ne pourrions donc pas accueillir les élèves ne passant pas les tests.

Vous trouverez ci-dessous l'organisation par niveau de classe :

ATTENTION : Il n'y aura pas de cantine le mardi 11 avril !

Les 6èmes :

- sont **déscolarisés du 11 au 14 inclus** car ils n'ont aucune épreuve à passer. Ils reprendront donc les cours le mardi 03 mai, après les vacances de Printemps.

Les 5èmes :

- Sont **déscolarisés le mardi 11 matin.**
- **Viendront au collège pour passer l'ASSR 1 et PIX le mardi 11/04 de 14h30 à 16h45**
- Seront **déscolarisés le reste de la semaine du 12 au 14 avril**

Les 4èmes :

- Sont **déscolarisés les mardi 11 et mercredi 12**
- **Viendront au collège pour passer le second Brevet Blanc les jeudi 13 et vendredi 14 avril.** Une circulaire sera postée sur le site avec les horaires des épreuves.

Les 3èmes :

- **Viendront au collège le mardi 11 de 09h30 à 12h45** pour
 - passer leur Certification PIX (09h30-11h30)
 - passer l'ASSR 2 (11h45-12h45)
- **Seront déscolarisés le mardi 11 après-midi**
- **Viendront au collège le mercredi 12 avril pour passer l'épreuve orale du Brevet Blanc** (selon leur heure de convocation)
- **Viendront au collège les jeudi 13 et vendredi 14 avril pour les épreuves écrites du Brevet Blanc.** Une circulaire sera postée sur le site avec les horaires des épreuves.

NB : *Les élèves qui n'auront pas été certifiés le 11 avril pour PIX, reviendront passer leur certification fin avril un mercredi après-midi.*